

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Commune de BEAUSSAIS-SUR-MER



Plessix-Balissou • Ploubalay • Trégon

BEAUSSAIS SUR MER

## DECLARATION PREALABLE ABANDON DU PROJET

|  |   |
|--|---|
| Demande déposée le 27/06/2022 et complétée le 17/10/2022 |   |
| Par :  | Madame LOREE Pascale  |
| Demeurant à :  | 12 Rue Du Clos Guerin - Ploubalay<br>22650 BEAUSSAIS-SUR-MER  |
| Sur un terrain sis à :                                   | 12 Rue Du Clos Guerin - Ploubalay<br>22650 BEAUSSAIS-SUR-MER  |
| Cadastré :   | 209 AB 194  |
| Nature des Travaux :                                     | Pose d'une serre de jardin située dans la partie nord de l'habitation afin d'y cultiver et protéger |

N° DP 022 209 22 C0072

### Le Maire DE BEAUSSAIS-SUR-MER

Vu la déclaration préalable présentée le 27/06/2022 par Madame LOREE Pascale, demeurant à 12 Rue Du Clos Guerin 22650 BEAUSSAIS-SUR-MER, ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Pose d'une serre de jardin située dans la partie nord de l'habitation afin d'y cultiver et protéger,
- sur un terrain situé 12 Rue Du Clos Guerin, BEAUSSAIS-SUR-MER (22650),

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 10/11/2006, modifié le 02/12/2008, le 02/07/2013, le 04/11/2014, le 28/07/2015 et le 27/10/2015 ;

Vu le courrier en date du 19/12/2023 demandant l'annulation de la demande susvisée ;

### ARRETE

*Article 1* : La présente déclaration préalable est déclarée sans suite.

BEAUSSAIS-SUR-MER, le 05/02/2024  
Le Maire Eugène CARO,